

**COORDINATION NATIONALE des Comités de Défense des
Hôpitaux et Maternités de Proximité**

Siège social : 1 rue Jean Moulin 70200 LURE
Secrétariat du lundi au vendredi de 13h30 à 17h
Tel : 09.79.72.84.66

SIREN : 503 711 988 - SIRET : 503 711 988 00017

Association agréée - Arrêté du 14/08/2008 - N2008AG0003

Site : <http://www.coordination-nationale.org>

Contact : postmaster@coordination-nationale.org



Président Michel ANTONY - Michel.Antony@wanadoo.fr
Adresse personnelle : 3 rue Labarbe 70200 MAGNY VERNOIS - Tel.03.84.62.91.65 - 09.62.51.02.57

MANIFESTE

pour la SANTÉ, la SOLIDARITÉ et la PROXIMITÉ

**Contre la démolition DE L'HÔPITAL ET DES STRUCTURES PUBLIQUES de SANTE
POUR LE RETRAIT DE LA LOI HPST-BACHELOT-SARKOZY**

Notre système de santé solidaire s'avère plus juste, plus efficace et plus économique que ceux qui ont été livrés au marché ; mais il connaît aujourd'hui une détérioration accélérée perçue par une large majorité d'usagers.

Depuis des décennies il est l'objet d'attaques incessantes qui le dénaturent. On peut noter : fermetures de services multiples (maternités, chirurgie, cardiologie, urgences de nuit, radiothérapie, centre de réanimation...), privatisation d'activités (notamment en chirurgie), regroupements public-privé...conduisant à une restriction de l'accès aux soins par la perte de proximité et par une santé de plus en plus chère et de moins en moins mutualisée.

Les arguties gouvernementales employées (sécurité, fuites des patients, regroupements plus efficaces...) ne reposent sur aucune étude sérieuse. Elles ne doivent pas nous tromper: il s'agit bien d'un choix politique.

La loi Hôpital Patients Santé Territoires (loi Sarkozy-Bachelot) a amplifié et accéléré cette politique qui restreint jusqu'à l'asphyxie le service public de santé et favorise ainsi le privé lucratif.

Les exemples de menaces et de destructions se multiplient : dépeçage actuel de l'Assistance Publique-Hôpitaux de Paris, fermetures de maternités et centres IVG, à Valréas, Decize, Rethel, Paris Tenon, Vire, Aix-les-Bains, Carhaix, Pithiviers..., de services de radiothérapie à Guéret, Argenteuil et Alès, suspension de projets, réanimation sur Manosque, menaces sur 54 services de chirurgie dont Ruffec, St Claude, Nemours..., manque d'IRM sur Alès et Aubagne, urgences réduites, emprise programmée du privé comme à Brive, et créations de Pôles de santé (public et privé sur le même site comme aux Sables d'Olonne)...

Partout les formations de Territoires de Santé gigantesques et démentiels et de CHT -Communautés Hospitalières de Territoire- créent des hiérarchies entre sites hospitaliers, les mettent en concurrence, concentrent les activités et diminuent leurs capacités à répondre aux besoins de santé.

La tarification à l'activité contribue à l'asphyxie financière des hôpitaux et à la suppression d'activités sur des critères de rentabilité.

**Les COMITÉS LOCAUX DE LA COORDINATION NATIONALE, signataires du présent
manifeste, agissent pour:**

- Inverser le cours actuel de la destruction de l'hôpital et des services publics de santé ;
- Mettre en échec la centralisation anti-démocratique détruisant la nécessaire proximité ;
- Mettre en place cohérence et moyens permettant de répondre aux besoins des populations et des territoires - ce qui devrait être le seul critère à retenir ;
- Refuser la T2A - Tarification à l'Activité
- Refuser tous les coûts supplémentaires : franchises, forfaits, déremboursements accélérés des médicaments, dépassements d'honoraires... et pour que soient dénoncés les inqualifiables dessous de table;
- Exiger une forte augmentation de la formation, du recrutement et une meilleure répartition des personnels de santé pour répondre aux besoins de toute la population.

LA MOBILISATION DE L'ENSEMBLE DES CITOYENS, DES PERSONNELS ET DES DIFFÉRENTS RESPONSABLES SOCIAUX ET POLITIQUES EST IMPÉRATIVE pour :

- Supprimer la loi HPST-Bachelot-Sarkozy, stopper l'arrêt des regroupements des Hôpitaux et annuler les fermetures de services actuellement en œuvre,
- Exiger des moyens et des choix démocratiques (à partir d'États généraux ou d'Assises territoriales de Santé), mettant au premier plan l'intérêt des personnes et des territoires, avec un aménagement égalitaire et le choix d'une vraie subsidiarité choisie par les intéressés eux-mêmes.
- Exiger une vraie démocratie sanitaire : usagers, personnels et élus doivent avoir les mêmes droits que l'administration politique et sanitaire; ils doivent être majoritaires dans toutes les instances décisionnelles ; les compétences de celles-ci doivent être étendues à l'ensemble des choix budgétaires et organisationnels (effectifs y compris).
- Conserver et améliorer notre bien commun : une santé accessible pour toutes et tous, à tout moment et en tout lieu.

La Coordination nationale demande enfin l'ouverture d'un VRAI DÉBAT PUBLIC SUR LA SANTÉ, ouvert à toute la population.

Adoption à l'unanimité
Brive La Gaillarde - Assemblée Générale du dimanche 28 novembre 2010